FSU SNUipp PARIS

Paris, le 22 janvier 2026

Mort d'El Hacen Diarra au commissariat du 20ème : notre tristesse et notre colère sont immenses

Dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 janvier, El Hacen Diarra est décédé en garde à vue au sein du commissariat du 20ème arrondissement suite à son interpellation quelques heures avant devant le foyer de travailleur-euses migrant-es où résidait cet homme mauritanien de 35 ans. C'est là qu'il a perdu la vie à la suite d'un arrêt cardiaque survenu dans des circonstances qui demeurent à ce stade obscures et profondément préoccupantes.

Les circonstances de son arrestation sont manifestement violentes. Une vidéo, filmée par des voisins, a circulé sur les réseaux sociaux. On y voit deux policiers, dont l'un à genoux, donnant deux coups de poing en direction d'un homme plaqué au sol. Selon l'analyse du son réalisée par la famille du défunt, on entend aussi El Hacen Diarra crier : "*Vous m'étranglez !*".
Selon l'avocat de la famille qui a eu connaissance des résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps du défunt, il a été constaté de graves fractures et plaies qui ne peuvent que nous interroger. Le parquet estime toutefois que ces éléments ne permettent pas encore d'établir la cause du décès et attend des expertises complémentaires.

Après 5 jours de tergiversations, le parquet de Paris a annoncé lundi 19 avoir ouvert une information judiciaire pour violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique ayant entraîné la mort. Le Ministre de l'intérieur a quant à lui estimé qu'il n'y avait aucune raison de suspendre les agents responsables de l'interpellation.

La FSU-SNUipp Paris tient à rendre hommage à El Hacen Diarra et s'associe au deuil de sa famille et de ses proches. Notre organisation exprime sa profonde colère face à ce drame et exige que la vérité et la justice soient faites.
Ce drame confirme l'urgence des revendications que nous portons de longue date, en particulier la modification en profondeur du cadre légal des contrôles d'identité, des mesures pour mettre fin aux pratiques violentes et discriminatoires et l'interdiction des techniques d'interpellation et de contrainte dangereuses telles que la clé d'étranglement, ainsi que l'indépendance du parquet et de l'IGPN. Notre organisation s'inquiète de la proposition de loi sur la présomption de légitimité de tout usage d'une arme, actuellement en débat à la Commission des lois et demande à ce qu'elle ne soit pas portée au vote à l'Assemblée nationale.

Une manifestation est organisée dimanche 25 janvier à 15h30 au départ du foyer des Muriers (16 rue Ferdinand Léger - 20ème) vers Gambetta. La FSU-SNUipp Paris appelle à y participer.